en état d'augmenter nossubsides, et de les rendre un objet plus important, que ce que l'on peut attendre à présent.

La Chambre s'est divisée sur la question,

Pour 4
Contre 15

Majorité de 11 pour la négative.

Le troisième paragraphe a été relu dans les deux langues, et la ques-

tion de concurrence a passé unanimement dans l'assirmative.

Les quatrième et cinquième paragraphes ont été lus de nouveau, et la question étant mise séparément sur chaque, ils ont été passés par la Chambre.

Lu le titre, et la question étant mise, il a passé dans l'affirmative.

La dite Adresse est comme suit:

A SON EXCELLENCE LE TRES-HONORABLE

## GUY LORD DORCHESTER,

Capitaine Général et Gouverneur en Chef des Provinces du Haut et du Bas-Canada, Nouvelle Ecosse, Nouveau Brunswick, et de leurs dépendances, &c. &c. &c.

Qu'il plaise a votre Excellence,

OUS les fidèles et loyaux sujets de sa Tres-Gracieuse Majeste, les Représentants du Peuple du Bas-Canada, en Chambre d'Assemblée, prions votre Excellence de recevoir nos remerciments sur sa Harangue bienveillante à l'ouverture de la présente Session de la Législation.

Convaincus des avantages qui doivent résulter à cette Province en assurant sa tranquillité intérieure, et en prévenant les tentatives des ennemis du dehors, nos yeux seront toujours ouverts sur cet objet, et sur les moyens de découvrir et déconcerter les intrigues des sectateurs d'un système de politique et d'hypocrisse, qui révolte l'humanité et détruit le bonheur du Genre humain. Aussitôt qu'il aura plu à votre Excellence de mettre devant nous un état des revenus provinciaux de la Couronne pour l'année derniere, et telle partie des dépenses qui puisse nous mettre à même de trouver les voies et moyens pour parvenir aux aides les plus nécessaires, nous donnerons notre considération la plus mûre sur un objet de si grande conséquence; et en proposant telles aides que la situation actuelle d'une Province, assujettie par la nature de son climat à